



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050819

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/04/2024 8H22 C:005340 I:05323
V/REF : 940169
V/Email reçu le Vendredi 19/04/2024 a 8H22

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 0151
IMMEUBLE : LES SEMAILLES -151
1, RUE DE LONDRES
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 23 Mai 2024

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N1 LONDRES - AU REZ DE CHAUSSEE ET AU 7EME ETAGES

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REGLAGE DE FERME PORTE HYDRAULIQUE AU RDC ET AU 7EME

Donneur d'ordre : M. S. GAGET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 22/04 A 15H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
REGLAGE DU GROOM DU GROOM PORTE DU REZ-DE-CHAUSSEE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

IMPOSSIBLE DE REGLAGE DU GROOM PORTE AU 7EME ETAGE CAR CELUI-CI
DEFECTUEUX
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU GROOM
REPLI DU CHANTIER

LE 15/05 A 15H15 :
INTERVENTION A PARTIR PORTE ACCES ESCALIER AU 7EME ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU GROOMS AU NIVEAU DE LA PORTE
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS

: MP LCOMPTER Email envoyé le 16/05/24 a 11H13 M. S. GAGET

MP LCOMPTER Email envoyé le 16/05/24 a 11H13 _ Env oi CR/AB

RU LCOMPTER Email envoyé le 13/05/24 a 09H41 M. S. GAGET

DT LGESTION Email envoyé le 22/04/24 a 17H18 _ Env oi CR/AB

NOUS PRECONISONS LE REMPLACEMENT DU GROOM DE LA PORTE AU 7EME ETAGE

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	45,72	45,72
1,00	MS00022-Reglage ferme porte hydraulique	2	81,28	81,28
1,00	MS00044-Rempl.Ferme porte hydraulique	5	91,44	91,44
TOTAL H.T.				218,44
T.V.A. a 10,00%				21,84
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>240,28</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 940169 du 19/04/2024

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

1

RUE DE LONDRES

69140 RILLIEUX LA PAPE

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

02-EE-2212-ENT-61567100

Marché : M - 230409001-1

00151-00001 LES SEMAILLES RILLIEUX LA
PAPE

Délai

Date limite exécution : 04/05/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00022 Règlage de ferme porte hydraulique 7 EME ETAGE ET RDC	2,00	81,29	162,58	16,26	178,84
Total H.T.				162,58	
Total TVA				16,26	
Total TTC				178,84	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GAGET Stéphane Agence 4 le 19/04/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Vincent SCOGNAMILLO
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE DE LONDRES 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **19/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 940169